

### Demande de soumissions

Pont – 02183 sur la route du 10, au dessus du ruisseau du 10  
 Pont – 02185 sur la route Leclerc au dessus de la rivière Blanche  
 Pont – 02190 sur la route Saint-Luc/Sainte-Justine sur rivière Etchemin.

La municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse demande des soumissions pour effectuer les réparations aux ponts énumérés suite aux recommandations de l'inspection générale faite par du personnel du Groupe GLD mandaté par le ministère des transports du Québec.

Les personnes intéressées par ce type de travail doivent prendre connaissance des renseignements qui peuvent être obtenue au bureau de la municipalité à partir du rapport synthèse d'inventaire et d'inspection déposé au bureau de la municipalité.

Les soumissions devront parvenir au bureau du sec. très. Au 230A Rue Principale à Saint-Luc-de-Bellechasse dans une enveloppe cachetée et portant la mention « soumission entretien des ponts 02183 – 02185 et 02190. » Elles seront ouvertes à l'assemblée régulière du conseil qui sera tenue le 6 juin prochain à 19h30. Les soumissionnaires devront posséder les qualifications et les outils pour réaliser les travaux demandés.

La municipalité de Saint-Luc ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Donné à Saint-Luc-de-Bellechasse  
 Ce 14 avril 2007

*Lorette S. Jolin*

Lorette S. Jolin sec. très.  
 (418) 636-2176



Avril 2007

# INFO MUNICIPALE



# ST-LUC-DE-BELLECHASSE



## Mot du Maire

Bonjour à tous!

Il me fait plaisir de m'adresser à chacun de vous par le biais de l'Info Municipale pour vous dire particulièrement aujourd'hui que lors de la réunion du conseil des maires tenue le 11 avril dernier le règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur les éoliennes a été présenté pour adoption. Après avoir étudié le projet de règlement avec les membres du conseil, nous avons décidé d'un commun accord de se retirer de ce règlement et de présenter notre propre réglementation qui correspondra avec nos besoins. Pour faire ce travail, nous devons réserver les services d'un consultant en urbanisme qui, après avoir visionné le territoire, sera en mesure de soumettre des propositions.

Entre temps, les promoteurs de test de vent font du travail, les promoteurs de vente d'éoliennes visitent les propriétaires mais il n'y a rien d'accepter au niveau de la MRC ni au niveau de la municipalité. Tout est en préparation. Cependant je tiens à vous dire qu'une assemblée publique d'informations sera tenue dans les prochains mois afin de répondre à toutes vos questions. Vous serez informé de la date de cette soirée et je vous invite à y assister.

Merci!

René Leclerc, maire.

## UN MOT DE VOTRE INSPECTEUR

### DES TRAVAUX EN VUE, UN RAPPEL...

Un permis ou un certificat est nécessaire pour tous ces travaux extérieurs :

- Construction, agrandissement, déplacement et démolition d'un bâtiment
- Revêtement extérieur
- Remise, garage, abri d'auto
- Toiture (sauf pour le remplacement du revêtement) **indépendamment de la municipalité**
- Changement de fenêtres et de portes\*
- Revêtement extérieur
- Galerie, balcon, patio\*
- Piscine creusée ou hors-terre, y compris les piscines gonflables
- Clôture, haie de cèdres, muret
- Enseigne publicitaire (sauf pour celles qui sont temporaires)
- Travaux dans la rive (coupe d'arbre, quai, remblai, etc.)
- Travaux dans un cours d'eau (ponceau, enrochement, quai, etc.)
- Puits artésien, installation septique
- Coupe forestière commerciale
- Etc.

Un permis ou un certificat est nécessaire pour tous ces travaux intérieurs :

- Finition du sous-sol
- Rénover salle de bain, cuisine, chambre à coucher\*
- Refaire les divisions intérieures et/ou l'ajout de pièces à un bâtiment
- Changer le revêtement de plancher\*
- Changement d'usage (ouverture d'un commerce, ajout d'un logement, etc.)
- Etc.

\* Les seules exceptions sont les travaux de réparation de moins de **1000\$** (matériaux et main-d'œuvre compris) et qui n'affecte pas la structure du bâtiment. Les travaux ci-après énoncés sont réputés avoir une incidence sur la structure, soit : le changement des matériaux de revêtement extérieur et toute modification, fermeture ou construction de toute nouvelle ouverture (porte et fenêtre) et escalier. En cas de doute, validez avec nous le type de travaux que vous souhaitez faire.

Prenez-vous l'avance pour formuler votre demande de permis afin de nous permettre de vous garantir un meilleur service, car nous disposons de trente jours pour étudier votre demande une fois complétée.

C'est de votre responsabilité de vous conformer à nos règlements, sous peine d'amende ; la municipalité est là pour vous aider à les comprendre et n'hésitez surtout pas à nous consulter en cas de besoin; il nous fera plaisir de vous répondre.

## ✦ À propos...

- La prochaine échéance pour le paiement des taxes municipales est le 1<sup>er</sup> mai 2007.
- Des élections ont été tenues le 29 avril dernier et les résultats sont les suivants :
  - M. Jean-Pierre Chabot : 60 votes
  - M. Jean-Yves Lacasse : 76 votes
  - Mme Lucie Nadeau : 117 votes. La proclamation de la personne élue se fera vendredi le 4 mai 2007.
- Gilles Lacasse, notre employé municipal, a remis sa démission qui sera effective à partir du 27 mai 2007. Merci pour toutes ces années de services!
- Depuis quelques temps, M. Léopold Nadeau, opérateur des bassins d'épuration, manifestait le désir de prendre sa retraite. Pour le remplacer, Stéphane Leclerc, Dave Noël et Ghislain Vallières ont suivi des cours et travaillent depuis quelques temps comme opérateurs des bassins.  
Merci Léopold!

# SAEMO

**Vous êtes à la recherche d'emploi?  
Nous pouvons vous aider.**

Le SAEMO (Service d'accroissement en employabilité de la main-d'œuvre) est un organisme à but non-lucratif dont la mission première est d'aider les chercheurs d'emploi de la région des Etchemins.

- Nous offrons un support pour la rédaction de curriculum vitae, lettres de présentation, préparation à l'entrevue, information sur le marché du travail, etc.
- Nous offrons aussi une formation de 60 heures où vous pourrez apprendre à utiliser l'informatique dans vos recherches d'emploi (Word, internet, courriel, etc) et améliorer votre façon d'effectuer vos recherches et entrevues d'embauche.

Prochaines sessions de formation : 30 avril 2007  
28 mai 2007

**Tous nos services sont offerts gratuitement.**

Contactez Aline ou Stéphanie, du lundi au jeudi :  
201 rue Claude Bilodeau, Lac-Etchemin G0R 1S0 Tél. : (418) 625-3424

## ✦ Affaires Municipales

- Remerciement à Mme Dominique Vien pour le professionnalisme qu'elle a démontré lors de son mandat à titre de députée de Bellechasse ainsi que pour l'étroite collaboration et le dynamisme qu'elle a fait part pour la population de Saint-Luc.
- Adoption d'une résolution pour une constitution de servitude chez Viateur Couture pour une borne sèche.
- Adoption d'une résolution concernant la cession du terrain 889-P de la municipalité à la Fabrique St-Luc pour agrandissement du cimetière.
- Acceptation de la soumission d'Adrien Roy & Filles pour l'achat d'abat-poussière saison 2007. Dépense estimée à 17 000\$.
- Demandes de soumissions pour l'achat de gravier, 0 ¾ et 0 ¾ MG20, sable, creusage et nettoyage des fossés ainsi que pour le débroussaillage des fossés.
- Demande de subvention au programme d'amélioration au réseau routier (PARR) 2007 pour les routes du Petit-Nord de Ste-Sabine et la route Leclerc pour un montant de 30 000\$. Pour la route Vachon, 70 000\$ pour la 2<sup>e</sup> partie des travaux.
- Demande de subvention pour la réfection du pavé de la route St-Luc/ Lac-Etchemin
- Vente du camion Kenworth 1971 à Machinerie R. Bissonnette au prix de 6 325.80\$
- Le Conseil a accepté de verser au Centre d'emploi de Saint-Luc la somme de 250.\$ pour l'emploi des étudiants durant la période estivale. N'hésitez pas à demander leurs services en composant le numéro de téléphone 636-2452.
- Le conseil a accepté de verser la somme de 50.\$ au Club de l'Âge d'or pour le vin d'honneur à l'occasion de leur souper annuel.
- Le Conseil a refusé l'achat de 2 cartes pour le souper annuel de Radio Bellechasse et a refusé de verser à la Fondation Sanatorium Bégin une contribution pour la 15<sup>e</sup> édition de son tournoi de golf.
- Adoption des comptes fournisseurs mars 2007 : 52 563.72\$  
Avril 2007 : 64 035.07\$

## Affaires Municipales suite...

- Le conseil municipal de St-Luc décidera lors de la prochaine réunion du mois de mai si la municipalité contribue au projet de loisirs collectifs de la MRC des Etchemins.
- Félicitations à la direction du Camp forestier, à la directrice Josiane Simard pour la reconnaissance du prix LAURÉAT RÉGIONAL AUX GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2007. – Le communiqué de presse suivant a été diffusé :

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Le Camp forestier de Saint-Luc; LAURÉAT RÉGIONAL AUX GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2007

**SAINT-LUC-DE-BELLECHASSE, le 26 mars 2007.** Le 23 mars dernier, lors du *Gala 2007 des Grands Prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches* ayant lieu à Lévis, le Camp forestier recevait l'honorable titre du *Lauréat régional 2007 dans la catégorie Hébergement-Campings*.

Cette distinction s'est méritée suite à un travail de longue haleine et grâce à une évolution progressive de l'offre de loisirs et de services du Camp forestier. Les efforts fournis par l'organisme depuis maintenant 10 ans, ainsi que par ses nombreux partenaires financiers, portent fruit!

Depuis 2004, l'achalandage du terrain de camping ne cesse d'accroître. Les gens viennent du grand Québec pour vivre un séjour paisible dans la nature authentique.

- Josiane fait suite à cette reconnaissance en vous adressant ces quelques mots :

Chers concitoyens et amis,

Le Conseil d'administration et la direction du Camp forestier profitent de ce moment de festivité, que vit le Camp forestier, pour remercier les siens.

C'est suite à l'attribution du titre *Lauréat régional* dans la catégorie *Hébergements-Campings lors du Gala des Grands Prix du tourisme québécois de la Chaudière-Appalaches 2007*, le 23 mars dernier, que le Camp Forestier se sent choyé d'être parmi vous, à Saint-Luc.

Si le Camp forestier a connu un essor continu à travers ses dix années d'existence, c'est dû à l'accueil exceptionnellement cordial que les visiteurs y découvrent. Ils sont prêts à venir, de parfois très loin, pour vivre des moments à Saint-Luc. Leur réaction est unanime (et la plupart d'entre vous la connaissance!) : « C'est loin, mais chaleureux et charmant! »

C'est alors pleinement grâce à vous; bénévoles, donateurs, amis du Camp forestier et employés dévoués que des gens viennent et reviennent jusqu'ici pour y trouver un endroit où ils sont bien. Ceci dit, il revient beaucoup de mérite à nos membres puis aux fidèles amateurs du brunch! MERCI.

En vue de l'assemblée générale annuelle du 25 mai prochain, des cartes de membres 2007 sont en vente au coût de 10\$ ou 25\$ auprès des administrateurs, au Camp forestier et à la municipalité de Saint-Luc. ENCORE MERCI!

Au plaisir de vous accueillir,  
*Le Conseil d'administration*  
Lisette Bilodeau Prés., Pauline Poulin Vice-prés.,  
Jean-Pierre Beaumont, Ghislain Jolin, Stéphane Jolin  
Et Patrice Perreault, représentant de la municipalité  
& Josiane Siamard, directrice

*P.S. L'équipe du Camp forestier se rendra, le 4 mai 2007, au Gala des Grands Prix du tourisme Québécois 2007, soit au niveau provincial.*



**Garage**  
**Vachon & fils**

136, rue de la Fabrique  
Saint-Luc  
636-2464 ou 636-2444

De multiples services vous seront offerts tels que...

- Vente automobile
- Esthétique automobile
- Nettoyage remise à neuf
- Nettoyage intérieur
  - Lavage
  - Cirage
  
- Vente et pose de toutes pièces de modification automobile (Tuning)
  - Réparation et remplacement de pare-brise
  - Teinte de vitre
- Démarreur à distance, radio satellite, système de son, etc.
  
- Mécanique
- Agent distributeur de pneu en tout genre et remoulés
  - Changement d'huile
  - Frein et suspension
  - Silencieux



En collaboration avec Unipneu.

Une salle de montre vous est offerte!!!

Pour tous genre de renseignements ou rendez-vous, veuillez nous contacter!

Merci!



Mai 2007

# INFO MUNICIPALE

Un rêve, Un pays, Un village



# ST-LUC-DE-BELLECHASSE

Mot du maire

Il me fait plaisir de vous adresser ces quelques lignes et vous parler de nos projets. L'an passé nous avons réalisé le projet d'acheter un camion neuf pour l'entretien des chemins d'hiver en augmentant notre taux de taxation de .07 sous du cent dollars d'évaluation. D'autres projets sont sur la table mais nous tenons compte de la capacité de payer des gens et dans ce sens là nous repoussons les projets parce que nous avons toujours notre part de participation. Cependant nous avons jusqu'en 2009 pour appliquer le montant de la taxe d'essence qui nous revient soit : 267 712.\$ pour réaliser les projets suivants :

- Le changement de la conduite d'eau à partir du poste de pompage au terrain des sources. Projet estimé à 175 757\$
- La construction du pont sur la rivière Blanche de la Route du 12<sup>ième</sup> rang . Un projet de réparation dans le cadre de ce programme, estimé à 133 901 \$ a été refusé du Ministère des Transports . Seule sa reconstruction est acceptée et l'estimé est trop élevée pour entrer dans ce programme, car nous devons procéder par ordre de priorité. (estimé 275 000\$ )

Nous avons aussi le projet de la réparation du Centre communautaire. Projet estimé à 244 722\$ et admissible au programme F.I.R.M. à une subvention de 50%.

Nous attendons que des échéances se terminent au service de la dette avant d'aller de l'avant dans ce projet.

Concernant le programme d'amélioration au réseau routier, nous voulons continuer les travaux commencés à la Rte Vachon et dans un 2<sup>ième</sup> temps nous corrigerons le chemin du rang Ste Sabine et celui de la route Leclerc si nos demandes sont acceptés.

Dans un tout autre ordre d'idées, j'aimerais vous rappeler qu'il est strictement interdit de déposer les résidus de tonte de pelouse avec les déchets. La meilleure solution demeure donc de laisser les résidus sur votre pelouse. Lors de l'acquisition de votre nouvelle tondeuse, n'hésitez pas à l'acquérir avec un couteau déchiqueteur. L'utilisation d'un tel couteau peut même être effectuée sur votre tondeuse existante.

Je vous remercie à l'avance pour l'attention que vous porterez à ce commentaire.

Le maire *René Leclerc*

M. René Leclerc

Nouveau à St-Georges:

## Les Équipements Adaptés Magister de Beauce.

Bonjour, je me présente Claire Roy, je demeure à Ste-Justine et j'ai ouvert un magasin pour la vente, location, livraison et installation d'équipements orthopédiques variés. Mon objectif est d'aider les gens à maintenir une autonomie et une sécurité le plus longtemps possible. Grâce à certains appareils, c'est possible, vaut mieux prévenir que guérir.

Exemple: pour éviter des chutes et blessures dans la salle de bain, j'ai pour vous, des bancs de bain, banc de transfert, levier pour le bain, barres de bain, tapis antidérapant, planche de bain, poignée de bain, etc.

Pour la toilette: barre d'appui sécuritaire, siège de toilette surélevé 2 pouces et 4 pouces, chaise d'aisance, bassine, urinoir, etc

Pour la mobilité, chaise roulante, béquille, marchette, déambulateur, fauteuil auto-souleveur, fauteuil auto-bloquant, quadriporteur, canne.

Je détiens aussi des aides pour l'alimentation, pour l'habillement, coussins spécialisés, oreiller, pinces de préhension, orthèses, ballons pour exercices, pédalier, poulie thérapie, tens. Spécialité: Bas support SIGVARIS, bas diabétique, vêtements adaptés, couvre-matelas imperméables, anti-acariens, piqués lavables.

Produits d'incontinence, (au sac ou à la caisse), gants. Chaussures pour pieds enflés ou orteils en marteau ou avec cors.

Gros articles tels que lit électrique, lève-personne. Beaucoup d'articles peuvent être loués temporairement, qu'importe la raison du besoin, accident, blessure, jeunes enfants, vieillissement, maladie et même pour se faciliter le quotidien.

Produits de stomie et d'urologie.

Appelez-moi, il me fera plaisir de vous répondre et vous servir.

Livraison gratuite à St-Luc et paroisses environnantes.

Téléphone: 227-0606 Sans frais: 1-877-221-0606

440, Suite 200, 118 ième Rue, St-Georges, G5Y 3E5 (face au Georgesville)

## MOT DE VOTRE INSPECTEUR

### L'HIVER EST FINIE

L'hiver étant terminée, n'oubliez pas que les abris à neige temporaires (abri tempo inclus) se doivent, à moins d'une autorisation spéciale, être démantelés et retirés en date du 1er mai. Donc, si vous n'avez pas enlevé le vôtre un avis écrit vous sera envoyé dans quelques semaines vous obligeant à le faire. Alors voyez-y!

### DES TRAVAUX EN VUE, UN RAPPEL...

Un permis ou un certificat est nécessaire pour tous ces travaux :

- Construction, agrandissement, déplacement et démolition d'un bâtiment
- Revêtement extérieur
- Remise, garage, abri d'auto
- Toiture (sauf pour le remplacement du revêtement)
- Changement de fenêtres et de portes\*
- Galerie, balcon, patio\*
- Piscine creusée ou hors-terre, y compris les piscines gonflables
- Clôture, haie de cèdres, muret
- Enseigne publicitaire
- Travaux dans la rive (coupe d'arbre, quai, remblai)

- Travaux dans un cours d'eau (ponceau, enrochement, quai, etc.)
- Puits artésien, installation septique
- Coupe forestière commerciale
- Finition du sous-sol
- Rénover salle de bain, cuisine, chambre à coucher\*
- Changement des divisions intérieures
- Changer le revêtement de plancher\*
- Changement d'usage (ouverture d'un commerce, ajout d'un logement, etc.)
- Etc.

\* Les seules exceptions sont les travaux de réparation de moins de 1000\$ (matériaux et main-d'œuvre compris) et qui n'affecte pas la structure du bâtiment. Les travaux ci-après énoncés sont réputés avoir une incidence sur la structure, soit : le changement des matériaux de revêtement extérieur et toute modification, fermeture ou construction de toute nouvelle ouverture (porte et fenêtre) et escalier. En cas de doute, validez avec nous le type de travaux que vous souhaitez faire.

Prenez-vous à l'avance pour formuler votre demande de permis afin de nous permettre de vous garantir un meilleur service, car nous disposons de trente jours pour étudier votre demande une fois complétée.

### RÈGLEMENT SUR L'INSTALLATION DES PISCINES PRIVÉE

On retrouve au Québec plus de 280 000 piscines de toutes sortes : spas, piscines hors terre, piscines creusées, piscines gonflables ou portatives. Malheureusement, on retrouve aussi au Québec le plus haut taux de noyades en milieu résidentiel au Canada.

Avant de commander et d'installer votre piscine, vous devez :

- Demander un permis à votre municipalité, les piscines gonflables incluses;
- Vérifier l'existence des normes municipales en matière de sécurité;
- Prévoir des mécanismes de sécurité telle une clôture munie d'un verrouillage automatique;

Pour les piscines temporaires, la règle de sécurité est assez simple : il faut clôturer la piscine au même titre qu'une piscine permanente ou vider et ranger la piscine après chaque utilisation. Toutefois, il n'est pas nécessaire de clôturer si votre piscine mesure plus de 4 pieds de hauteur et si il est impossible qu'un enfant puisse l'escalader (impossible de s'y agripper ou d'y appuyer les pieds). Notez que ces normes ne s'appliquent pas pour une pataugeuse de 60 cm et moins de profondeur.

Soyez conscient qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de sécurité et que malgré que votre piscine soit installée de longue date, vous devez respecter les normes présentement en vigueur dans votre municipalité. D'ailleurs soyez attentifs car dans quelques semaines des nouveaux règlements d'urbanisme revus et corrigés seront adoptés. Parmi ces normes, celles pour les piscines auront certaines mise à jour.

C'est de votre responsabilité de vous conformer à nos règlements, sous peine d'amende ; la municipalité est là pour vous aider à les comprendre et n'hésitez surtout pas à nous consulter en cas de besoin; il nous fera plaisir de vous répondre.

Votre inspecteur, Eric Guenette.

## Affaires Municipales

- Adoption d'une résolution pour cession d'une partie du terrain 889-P de la Municipalité à la Fabrique pour l'agrandissement du cimetière avec la modification de la partie achetée par M. Gaston Noël.
- Adoption d'une résolution pour l'achat du terrain 890-P de Mme Jeanne Pouliot payable en 1 versement à la signature du contrat.
- Adoption d'une résolution pour l'achat de sable pour l'entretien des chemins d'hiver pour 2007/2008 2008/2009 2009/2010 soit donné à Carrière Chouinard.
- Adoption d'une résolution d'accorder pour la saison 2007 à Transport Gaëta Gosselin le contrat pour le creusage et le nettoyage des fossés.
- Adoption d'une résolution d'accorder pour la saison 2007 à M. François Lemieux le contrat pour le fauchage et le débroussaillage des fossés au rang 6 est et ouest.
- Merci aux jeunes du Centre Emploi pour le balayage des rues et à M. Jean Hébert!
- Engagement de M. Raymond Fortin comme opérateur de niveleuse et que celui-ci forme M. Jean Hébert à cet effet.
- Engagement de M. Jacques Tanguay comme opérateur en eau potable.
- Nomination des membres du comité d'urbanisme pour une durée de 2 ans. (Fin Mai 2009). M. Patrice Perreault, M. Jean-Pierre Chabot, Mm Nicole Bilodeau, Mme Aline Chouinard et M. Yvon Buissières.

## Affaires Municipales

- Engagement d'un consultant en urbanisme de la firme Daniel Arbour & associés (DAA) pour la préparation d'un règlement de zonage et d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), ainsi que d'une simulation visuelle...concernant l'implantation d'éoliennes dans notre municipalité.
- Le conseil accepte la démission de M. Ghislain Vallières pour l'entretien des pelouses et engage M. Jean Hébert à cet effet.
- Achat d'un poste de commandant pour le directeur d'incendie M. Jacques Roy.
- Le conseil accepte la démission de Mme Carole Couture au siège # 3.
- Assermentation de Mme Lucie Nadeau au siège # 1.
- La municipalité accepte de contribuer au projet de loisirs collectifs du CLD pendant 3 ans.
- La municipalité, après consultation auprès de M. Raymond Lafontaine procédera à l'enlèvement des arbres sur la conduite avec l'accord de mesdames Pouliot.
- Comité culturel pour former une société du Patrimoine et créer une fête populaire sur le créneau de notre municipalité. Si intéressé: communiquez au 636-2176.
- Adoption des comptes fournisseurs : 53 328.99\$



## INFO MUNICIPALITÉ

### Bulletins et cours d'été

Le bulletin de votre enfant sera disponible le 29 juin à compter de 8h30 dans le hall de la Polyvalente des Appalaches. Nous remettons le bulletin uniquement aux parents des élèves. Pour ceux et celles qui ne pourront pas se présenter, le document vous sera envoyé par la poste dans la dernière semaine de juin. Les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire auront leurs résultats, reliés aux examens du Ministère, à la mi-juillet.

La réussite de nos élèves nous tient à cœur et c'est pour cette raison que si votre enfant a un échec dans une de ses matières de base (français, mathématiques ou anglais) ou dans une matière obligatoire pour le diplôme, nous vous contacterons rapidement. Nous le ferons lors de la remise des bulletins, afin de lui offrir la possibilité de participer à un cours d'été.

### Activités et spectacles de fin d'année

La fin d'année est un moment propice pour venir voir tous les efforts de nos élèves. Plusieurs spectacles et galas vous permettront de connaître leurs talents et de reconnaître leur persévérance tout au long de l'année. Voici les dates importantes à retenir :

- Spectacle de musique à la Polyvalente: 18 mai ;
- Pièce de théâtre à la Polyvalente: 1-2 juin ;
- Gala Méritas à la Polyvalente: 7 juin ;
- Gala sportif à la Polyvalente: 12 juin ;
- Cérémonie de remise des diplômes à la Polyvalente: 15 juin ;
- Bal au Manoir du Lac-Étchemin: 22 juin.

### Salon touristique à la Polyvalente des Appalaches

Les élèves de 1<sup>er</sup> secondaire de la polyvalente des Appalaches invitent la population à un salon touristique où ils présenteront les impacts du tourisme, de différentes villes ou régions du monde.

Cette situation d'apprentissage et d'évaluation en lien avec le Renouveau pédagogique, permettra d'évaluer les compétences en français et en géographie, qui ont développées au cours de la première année du cycle.

Venez rencontrer nos agents de développement touristique le 21 juin prochain, au gymnase de la polyvalente à compter de 12h25 jusqu'à 13h10.

## INVITATION

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les divers acteurs de l'eau et les citoyens qui ont à coeur de participer au devenir de l'Etchemin et de ses nombreux tributaires, sont invités à participer à l'assemblée générale annuelle du Conseil de bassin de la rivière Etchemin, qui aura lieu le mercredi le 6 juin 2007, à 19h00, au Centre récréatif de Saint-Henri (aréna).

Contact : Marie-Josée Racine (418) 885-1406.



TABLE DE  
CONCERTATION  
POUR LA GESTION  
INTÉGRÉE DE L'EAU –  
BASSIN VERSANT DE  
LA RIVIÈRE ETCHEMIN

*Se concerter pour mieux agir !*



#### RETROUVAILLES 2007 - Audet dit Lapointe Descendants de Nicolas Audet dit Lapointe 5<sup>e</sup> édition

Vous vous nommez « AUDET, AUDETTE, LAPOINTE » ou vous êtes un descendant d'ancêtres portant un de ces noms ? Nous aimerions vous connaître...  
Les 8 et 9 septembre 2007 auront lieu à Lac-Etchemin les retrouvailles des descendants de Nicolas Audet dit Lapointe et de Magdeleine Després.

Vous êtes intéressés ?....Contactez :

Camille Audet (418) 383-5248 [audetc@sogetel.net](mailto:audetc@sogetel.net)  
Françoise Audet (418) 625-3814 ou (450) 472-8578 [jrgoulet@globetrotter.net](mailto:jrgoulet@globetrotter.net)  
ou visitez le site web : [www.audetditlapointe.ca](http://www.audetditlapointe.ca)



Camp Forestier de Saint-Luc

100, rue Fortin

Saint-Luc (Québec) G0R 1L0

Téléphone : (418) 636-2626

Courriel : [info@campforestier.qc.ca](mailto:info@campforestier.qc.ca)

Internet : [www.campforestier.qc.ca](http://www.campforestier.qc.ca)

Pour diffusion immédiate

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Camp forestier de Saint-Luc lève son verre!

**SAINT-LUC-DE-BELLECHASSE, le 28 mai 2007.** L'équipe du Camp forestier vous invite à un Vin & Fromage pour souligner la réalisation d'un projet, qui dure depuis janvier dernier, et qui concerne plus d'une vingtaine d'entreprises et d'individus de la région des Etchemins.

Le projet consistait à apporter des indications sur le terrain de camping en allouant des noms d'entreprises et d'organisations aux rues et aux emplacements sur ce dernier, le tout dans le cadre d'une activité de financement. Le projet est maintenant à terme, le terrain de camping; non seulement signalisé mais caractérisé, et nous en remercions tous les collaborateurs, nous leur levons notre verre!

Pour cette occasion, et dans le but de réunir; partenaires financiers & touristiques, membres, amis et adeptes des dégustations, nous vous convions à un Vin & Fromage, le vendredi 8 juin 2007 au Camp forestier (100 rue Fortin, Saint-Luc-de-Bellechasse), afin de vous dévoiler l'effet charmant des panonceaux, faits à partir de tranches de bouleaux et de merisiers, dispersés sur le terrain. Cette soirée sera soutenue & animée par Monsieur Claude Jacques, sommelier professionnel, qui nous fera découvrir différents produits.

17h00 à 18h30 : Accueil, apéritif & dévoilement des panneaux  
18h30 à 22h00 : Souper Vin & Fromage

Le coût de cette soirée est de 40\$ par personne. Pour réserver vos billets, veuillez le faire auprès de Josiane Simard par téléphone (418) 636-2626 ou par courriel à [info@campforestier.qc.ca](mailto:info@campforestier.qc.ca) avant le 04 juin.

-30-

Source : Josiane Simard  
Directrice générale  
Camp forestier de Saint-Luc  
418-636-2626

#### Avis de la Municipalité

Aux propriétaires longeant le trottoir et la chaîne de rue de la rue principale, la municipalité demande à chacun d'eux de couper l'herbe qui avance sur le trottoir devant leur propriété respective. En faisant ce travail vous rendez la circulation des piétons plus sécuritaire et vous contribuez à sauvegarder la beauté de notre village.

Merci de votre collaboration.

# SAEMO

**Vous êtes à la recherche d'emploi?  
Nous pouvons vous aider.**

Le SAEMO (Service d'accroissement en employabilité de la main-d'œuvre) est un organisme à but non-lucratif dont la mission première est d'aider les chercheurs d'emploi de la région des Etchemins.

- Nous offrons un atelier de 12 heures sur les **Stratégies de recherche d'emploi** (c.v., informations sur le marché du travail, préparation à l'entrevue, etc.). Cet atelier est offert en tout temps, selon les besoins.
- Nous offrons aussi une formation de 60 heures où vous pourrez apprendre à utiliser l'**informatique dans vos recherches d'emploi** (Word, internet, courriel, etc) et améliorer votre façon d'effectuer vos recherches et entrevues d'embauche.

Prochaines sessions de formation : 28 mai 2007

Tous nos services sont offerts gratuitement.

Contactez Aline ou Stéphanie, du lundi au jeudi :  
201 rue Claude Bilodeau, Lac-Etchemin G0R 1S0 Tél : (418) 625-3424

## Avis de recherche

**Le projet Vélo Villages développé dans la Beauce et Les Etchemins offrant 250 kilomètres de circuits signalisés à des cyclotouristes est la recherche d'une personne pouvant effectuer le transport des bagages des cyclistes durant la période estivale à compter du 24 juin. Ce transport de bagages est inclus dans ce concept de forfait vélo, unique au Québec. Un montant forfaitaire vous sera alloué pour le transport des bagages. Pour information supplémentaire, communiquez avec Anne Vadeboncoeur ou Suzanne Turgeon au CLD des Etchemins au 625-3904 poste 0.**



## La Coopérative Jeunesse de Services de Sainte-Justine est enfin de retour!

Besoin de quelqu'un pour effectuer des menus travaux sur  
votre propriété?

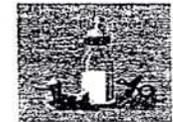
Pour une troisième année, des jeunes de vos paroisses se regroupent pour offrir leurs services à la population, tels la tonte de pelouse, le jardinage, l'entretien ménager, du gardiennage et tous autres menus travaux intérieurs ou extérieurs

De jeunes entrepreneurs sont disponibles dès maintenant et  
pour toute la saison estivale!

Des jeunes de 13 à 17 ans, ponctuels et consciencieux, sont présentement disponibles pour effectuer des contrats **résidentiels et commerciaux**.

Encourager le développement des jeunes de vos communautés et profiter d'un **service de qualité à prix très abordable.**

La CJS travaille pour vous cet été!



Notez que nous sommes toujours en période de recrutement : Vous ou votre enfant est âgé entre 13 et 17 ans, est disponible, travaillant et motivé?

**Le défi CJS vous attend!**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

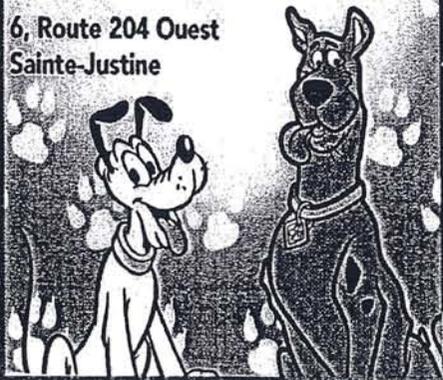
Téléphone : 383-5552

Courriel : [cjsstejustine@sogetel.net](mailto:cjsstejustine@sogetel.net)



Un message des animatrices de la CJS  
Isabelle Baillargeon et Émilie Lapointe

**SALON CANIN**  
*Linda Roy*  
Toilettage professionnel  
sur rendez-vous  
**625-1789**  
6, Route 204 Ouest  
Sainte-Justine



Jun 2007

# INFO MUNICIPALE



# ST-LUC-DE-BELLECHASSE

*Au seuil de la période estivale qui j'espère bien saura nous gâter, je veux vous souhaiter une bonne période de vacances qui vous donnera l'occasion de rencontrer parents et amis et surtout de faire le plein.*

*De ces temps-ci, vous recevez des invitations de différents promoteurs d'éoliennes. Je vous invite à venir les rencontrer et à poser vos questions sur les impacts de ces installations et tout ce que vous pensez sur la construction d'éoliennes dans le parc. Nous sommes tous concernés par ce projet et une fois installées, nous aurons à vivre avec. Venez vous renseigner, c'est le temps!*

*Avec l'arrivée du beau temps, il y a aussi l'arrivée des 4 roues. Nous invitons tous les quadistes et les parents des jeunes quadistes à être respectueux de la population. Comme nous l'avons déjà mentionné, en respectant la réglementation municipale et le code de la sécurité routière, nous croyons qu'il est possible que tout le monde y trouve son compte. Cependant, soyez assurés que la Sûreté du Québec est toujours vigilante dans ce dossier.*

*Pour ce qui est des automobilistes, nous vous invitons à respecter les limites de vitesse sur tous les chemins municipaux et ce tant dans les rues du village que dans les rangs afin d'assurer la sécurité à tout le monde.*

*Je vous remercie à l'avance pour l'attention que vous porterez à mes commentaires.*

*Le maire*

*Rene Leclerc*

## ACTIVITÉS du CAMP FORESTIER

- **Marché aux puces tous les dimanches**  
(louez une table au coût de 10\$, sur réservation)
- **Concours de PHOTOS pour Calendrier 2008**  
(Apportez-nous vos photos du Camp forestier avant le 13 août)



*Et courez la chance de ;*

- 🍷 *Faire partie du Calendrier 2008 du Camp forestier*
- 🍷 *Gagner une séance de photos*
- 🍷 *Gagner un forfait week-end en chalet*

POUR INFORMATION / INSCRIPTION :

[info@campforestier.qc.ca](mailto:info@campforestier.qc.ca)

[www.campforestier.qc.ca](http://www.campforestier.qc.ca)

(418) 636-2626



Camp Forestier de Saint-Luc

Tél.: 1-877-436-2626  
 info@campforestier.qc.ca  
 www.campforestier.qc.ca

Dès le 15 juin... jusqu'au 2 septembre !

	Dimanche	Lundi	mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Cookerie</i>	Brunch: 9h à 13h30				8h à 16h	8h à 19h	8h à 19h
<i>Accueil camping</i>	8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	8h à 23h	8h à 23h
<i>Visite guidée</i>	Départ: 10h (à 11h30) 13h (à 14h30)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)
<i>Piscine**</i>	BAIN LIBRE: 9h à 12h 13h à 18h	BAIN LIBRE: 13h à 17h AQUA-FORME: 17h30 à 18h30	BAIN LIBRE: 13h à 17h AQUA-JUNIOR: 17h30 à 18h30	AQUA-FORME: 11h à 12h BAIN LIBRE: 13h à 17h	AQUA-JUNIOR: 9h à 10h BAIN LIBRE: 10h à 12h 13h à 17h	BAIN LIBRE: 10h à 12h 13h à 18h	BAIN LIBRE: 9h à 12h 13h à 18h

Hébergement en chalet disponible sur réservation...

\*\*L'Aqua-Forme & L'Aqua-Junior sont du 25 juin au 30 août!

BONNE SAISON...

**Buanderie Nouveau Buanderie Nouveau**

**Heures d'ouverture :**

Samedi et Dimanche	9h00 à 18h00
Lundi et Mardi	10h00 à 18h30
Mercredi	10h00 à 17h00
Jeudi	9h00 à 17h00
Vendredi	10h00 à 18h00

**Affaires Municipales**

- Adoption d'une résolution que la municipalité ne rembourse pas les dommages causés à la voiture de chez Toyota Lagrange lors d'un hasard de la route.
- Adoption d'une résolution que la municipalité refuse de vendre l'ancien chemin municipal à M. Stéphane Carrier qui se trouve sur son terrain 828-P dans le rang 7.
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte la soumission d' Excavation Serge Mercier pour le gravier brut.
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte la soumission d' Yvan Chouinard pour le gravier sassé 0 3/4.
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte la soumission de Les Enduits S.M. Enr pour le traitement des fissures de la route Saint-Luc/Sainte-Justine.
- Adoption d'une résolution que la municipalité retourne en soumission pour la réparation des ponts. Ouverture de celles-ci en août 2007.
- Adoption d'une résolution pour engager un homme à temps plein, à l'année et que l'offre d'emploi soit publié dans le journal régional le moins dispendieux.

### Affaires Municipales

- *Adoption d'une résolution que la municipalité accepte l'offre de service de Weed Man pour l'arrosage des pesticides autour des 2 bassins, sur les trottoirs et les chaînes de rues deux fois par année.*
- *Adoption d'une résolution que la municipalité engage les deux monitrices pour le terrain de jeux , été 2007. Mme. Mireille Audet et Mme. Vanessa Vachon*
- *Adoption d'une résolution que la municipalité accepte le projet de contrat de CAUCA. (Centre des appels d'urgence Chaudières-Appalaches)Achat d'un billet pour contribuer à l'achat des mâchoires de vie.*
- *Adoption d'une résolution que la municipalité accepte la convention de subvention du programme Simb@.*
- *Adoption d'une résolution que la municipalité accepte le droit de passage pour les cyclistes participant au Tour de Beauce.*
- *Adoption d'une résolution que la municipalité proclame le dernier vendredi de septembre et les 2 jours suivant: Les jours de la culture. Ce qui veut dire le 28 29 et 30 septembre pour l'an 2007.*

CENTRE EMPLOI JEUNESSE DE SAINT-LUC  
198B, rue Principale  
Saint-Luc de Bellechasse G0R 1L0

À vous, futurs employeurs,  
Nous en profitons pour vous inviter à  
employer des jeunes !  
L'école est terminée, ils sont disponible 7  
jours sur 7...

L'employeur devra déboursier 4.00\$/heure  
au Centre Emploi Jeunesse. Ce dernier, pour sa part,  
ajoute 1.50\$/heure.

***Vous ne payez jamais directement le(la) jeune.  
Les employeurs devront payer au Centre Emploi Jeunesse***

*Pour ce qui est de la garderie, nous vous proposons  
de prendre entente avec l'employé pour un salaire  
convenant à votre budget. Vous signez sa fiche et la  
C.J.E. ajoutera 2.00\$ pour chaque heure de garderie.*

*Vous pouvez vous procurer des fiches d'employeur  
auprès de Jeanne Pouliot, 198B, rue Principale.*

*Pour tout renseignement ,communiquez au 636-2452 ou 636-2666*

*Le comité du Centre Emploi Jeunesse*

# EN VENTE AU PRIX DE 5.00\$ AU BUREAU MUNICIPAL

UN RÊVE, UN PAYS, UN VILLAGE



MERCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT

## Affaires Municipales

- Adoption d'une résolution que la municipalité maintienne et applique la résolution sur la charge des frais pour les photocopies.
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte la soumission de Pièces d'auto GGM inc pour l'achat d'une pompe à eau.
- Adoption d'une résolution que la municipalité achète 2 cartes pour le Souper Vin & Fromage au Camp Forestier.
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte le programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.
- Adoption d'une résolution que la municipalité procède à l'achat d'une partie de terrain (100' x 100' ) sur le lot 949-P rang 10 appartenant à M. Denis Mercier pour y installer une borne sèche.
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte la facture de 541.00\$ de M. Stéphane Mercier pour la construction d'un petit camp pour le char allégorique de notre paroisse.

## Affaires Municipales

### DATES ET RESPONSABLES

BUCKLAND: 1er juillet (René Leclerc)

ST-DAMIEN: 8 juillet (Lucie Nadeau)

ST-MALACHIE: 12 août (Lucie Nadeau)

- La municipalité met en vente 2 "différentiels" pour camion au prix de 500.00\$. Pour informations: 636-2176.
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte la démission de M. Patrice Perreault au poste de conseiller #4; Le siège sera mis vacant le 4 juillet à la prochaine séance .
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte la soumission de M. Yvan Chouinard pour l'achat de 30 000 tonnes de matériel brut et que M. Serge Roy inc effectue le concassage et fournisse le transport. Que la municipalité prenne l'argent manquant dans les fonds généraux pour ne pas augmenter les taxes. La facture totale des 2 parties sera payable à part égale sur 3 ans...
- Adoption d'une résolution que la municipalité fasse venir un électricien pour l'installation d'une sentinelle à la sortie du centre communautaire du côté de la bibliothèque.
- Adoption des comptes fournisseurs: 81 439.80\$



**Municipalité de Saint-Luc de Bellechasse**

230-A, rue Principale,

Saint-Luc de Bellechasse

(Québec) G0R 1L0

Téléphone et télécopieur:

(418) 636-2176

Courriel: [munstluc@sogetel.net](mailto:munstluc@sogetel.net)

### Avis de la Municipalité

*Pour les entreprises et commerces intéressés à être sur le site Internet de la municipalité: vous payez 25.00\$ et vous recevez un reçu pour fin d'impôt au bureau municipal.*

*Aux propriétaires longeant le trottoir et la chaîne de rue de la rue principale, la municipalité demande à chacun d'eux de couper l'herbe qui avance sur le trottoir devant leur propriété respective. En faisant ce travail, vous rendez la circulation des piétons plus sécuritaire et vous contribuez à sauvegarder la beauté de notre village.*

*Merci de votre collaboration!*

*Comité culturel pour former une société du Patrimoine et créer une fête populaire sur le créneau de notre municipalité. Si intéressé: Communiquez au 636-2176.*

*Dans l'organisation de sécurité civile municipale, la municipalité ajoutera une personne du bureau et pour savoir qui sera directeur des opérations, ce sera avec la venue d'un nouvel employé municipal. À suivre...*

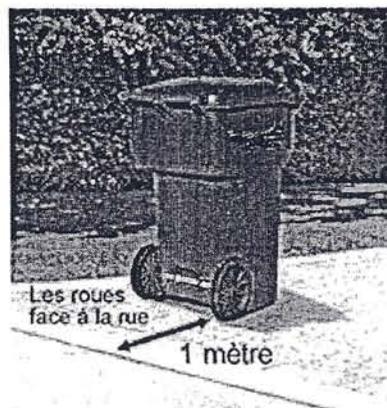
*Merci à tous les bénévoles qui ont participé à démonter les bandes de patinoire !*

## AVIS À LA POPULATION

### COLLECTE DES VIDANGES

La municipalité de St-Luc demande à tous les citoyens de bien vouloir nettoyer leurs bacs à vidanges. Dû à la chaleur, il y a des mauvaises odeurs qui émanent des bacs et c'est très inconfortable pour les personnes qui font la cueillette. VOUS DEVEZ mettre vos déchets dans des sacs avant de les mettre dans le bac. De plus, lorsque vous les mettez au chemin, veuillez S.V.P. tourner le bac de façon à ce que les poignées soient face au chemin pour ainsi éviter les pertes de temps pour les éboueurs. Et un rappel qu'il est INTERDIT de mettre du gazon coupé, autant dans le bac à vidanges que dans celui du recyclage.

MERCI de votre collaboration!



Juillet 2007

# INFO MUNICIPALE



# ST-LUC-DE-BELLECHASSE

## **Mot du Maire,**

En cette belle période estivale qui nous réjouit, je me permets de rappeler aux propriétaires de piscines et surtout à ceux qui possèdent une installation gonflable, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre vos installations sûres, surtout pour les jeunes enfants. Un règlement municipal régit l'installation de ces équipements et les normes de sécurité doivent être suivies à la lettre.

Il serait tout à fait regrettable que nous fassions la manchette des médias pour une telle raison; c'est pourquoi notre inspecteur municipal doit s'assurer que ces installations soient conformes à la réglementation. Si vous avez des questions au sujet de la sécurité de votre piscine privée, n'hésitez pas à communiquer avec M. Eric Guenette inspecteur municipal qui se fera un plaisir de répondre à vos interrogations.

Au cours du mois de juillet nous avons rencontré des spécialistes en développement éolien de TransCanada. Ceux-ci souhaitent soumettre en septembre 2007 un projet de parcs éoliens Etchemins/Bellechasse dans le cadre de l'appel d'offres 2005-03 d'hydro-Québec Distribution, pour l'achat de 2000 MW en énergie éolienne. Nous rencontrerons bientôt les analystes de la Firme Innergex. Chaque promoteur offre des redevances intéressantes mais avant tout nous avons confié à DAA et associés une firme spécialisée en urbanisme, de déterminer avec les membres du conseil une zone dans la municipalité pour l'installation d'éoliennes. Le règlement régissant cette zone sera adopté lors d'une prochaine réunion. Je vous invite à suivre ce dossier et à faire connaître votre opinion sur ce projet.

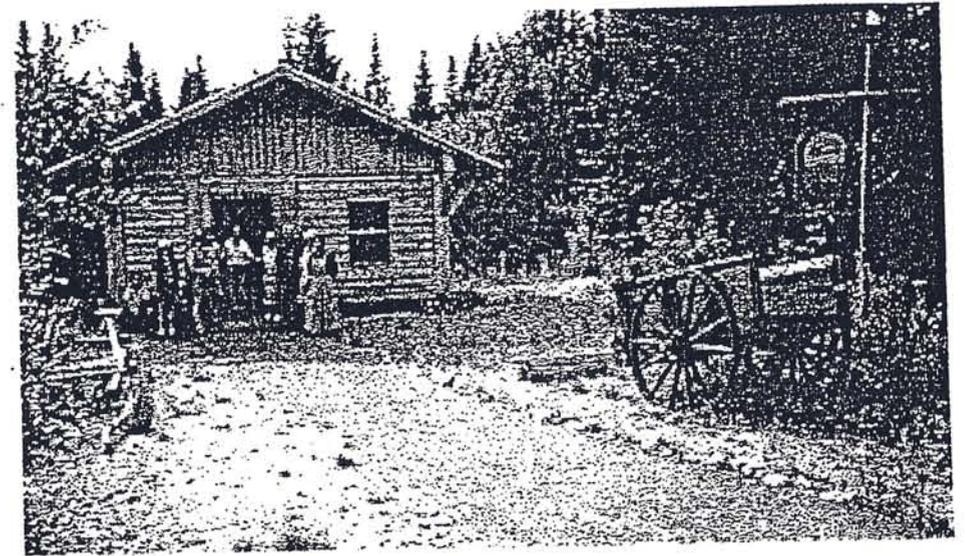
Sur ce, je vous souhaite de bonnes vacances! Soyez prudents!

Le maire

*René Lesclerc*

## **ACTIVITÉS du CAMP FORESTIER**

- **Marché aux puces tous les dimanches**  
(louez une table au coût de 10\$, sur réservation)
- **Concours de PHOTOS pour Calendrier 2008**  
(Apportez-nous vos photos du Camp forestier avant le 13 août)



**Et courez la chance de ;**

- 🍷 **Faire partie du Calendrier 2008 du Camp forestier**
- 🍷 **Gagner une séance de photos**
- 🍷 **Gagner un forfait week-end en chalet**

**POUR INFORMATION / INSCRIPTION :**

[info@campforestier.qc.ca](mailto:info@campforestier.qc.ca)

[www.campforestier.qc.ca](http://www.campforestier.qc.ca)

(418) 636-2626

CENTRE EMPLOI JEUNESSE DE SAINT-LUC  
198B, rue Principale  
Saint-Luc de Bellechasse G0R 1L0

À vous, futurs employeurs,  
Nous en profitons pour vous inviter à  
employer des jeunes !  
L'école est terminée, ils sont disponible 7  
jours sur 7...

L'employeur devra déboursier 4.00\$/heure  
au Centre Emploi Jeunesse. Ce dernier, pour sa part,  
ajoute 1.50\$/heure.

***Vous ne payez jamais directement le(la) jeune.  
Les employeurs devront payer au Centre Emploi Jeunesse***

*Pour ce qui est de la garderie, nous vous proposons  
de prendre entente avec l'employé pour un salaire  
convenant à votre budget. Vous signez sa fiche et la  
C.J.E. ajoutera 2.00\$ pour chaque heure de garderie.*

*Vous pouvez vous procurer des fiches d'employeur  
auprès de Jeanne Pouliot, 198B, rue Principale.*

*Pour tout renseignement ,communiquez au 636-2452 ou 636-2666*

*Le comité du Centre Emploi Jeunesse*

## Affaires Municipales

- *Adoption d'une résolution qu'un avis de motion est en cours concernant le zonage et le PIIA de notre municipalité...*
- *Adoption d'une résolution concernant l'achat de panneaux de rues du Camp Forestier.*
- *Adoption d'une résolution concernant la nomination de Lise Buteau pour l'application des règlements d'urbanismes.*
- *Déclaration du siège #4 vacant.*
- *Informations à venir concernant le projet de la conduite d'eau et la conformité de l'article 25 du règlement sur le captage des eaux souterraines; pour les frais de 2500.00\$ pour l'hydrogéologue...*
- *Subvention de 1565.40\$ dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.*
- *Adoption des comptes fournisseurs: 52574.48\$*

### Affaires Municipales

- Parade des chars allégoriques
- ST-MALACHIE: 12 août (Lucie Nadeau)
- La Municipalité demande aux gens circulant en VTT de bien vouloir respecter la réglementation du QUAD pour le bien-être de chacun et ainsi contribuez à maintenir une bonne entente entre les usagers et les résidents...
- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Comité de Développement de St-Luc aura lieu bientôt... Si intéressé à faire partie du comité; communiquez au 636-2176 !
- Comité culturel pour former une société du Patrimoine et créer une fête populaire sur le créneau de notre municipalité. Si intéressé; communiquez au 636-2176 !
- Pour les entreprises et commerces intéressés à être sur le site Internet de la municipalité: vous payez 25.00\$ et vous recevez un reçu pour fin d'impôt au bureau municipal.
- La municipalité demande aux propriétaires longeant le trottoir et la chaîne de rue de la rue principale de bien vouloir couper l'herbe qui avance sur le trottoir devant leur propriété respective...

**EN VENTE AU PRIX DE 5.00\$  
AU BUREAU MUNICIPAL**



**MERCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT**



Camp Forestier de Saint-Luc

Tél.: 1-877-436-2626  
 Info@campforestier.qc.ca  
 www.campforestier.qc.ca

Dès le 15 juin... jusqu'au 2 septembre !

	Dimanche	Lundi	mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Cookerie</i>	Brunch: 9h à 13h30				8h à 16h	8h à 19h	8h à 19h
<i>Accueil camping</i>	8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	8h à 23h	8h à 23h
<i>Visite guidée</i>	Départ: 10h (à 11h30) 13h (à 14h30)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)	Départ: 13h30 (à 15h)
<i>Piscine**</i>	BAIN LIBRE: 9h à 12h 13h à 18h	BAIN LIBRE: 13h à 17h AQUA-FORME: 17h30 à 18h30	BAIN LIBRE: 13h à 17h AQUA-JUNIOR: 17h30 à 18h30	AQUA-FORME: 11h à 12h BAIN LIBRE: 13h à 17h	AQUA-JUNIOR: 8h à 10h BAIN LIBRE: 10h à 12h 13h à 17h	BAIN LIBRE: 10h à 12h 13h à 18h	BAIN LIBRE: 9h à 12h 13h à 18h

Hébergement en chalet disponible sur réservation...

\*\*L'Aqua-Forme & L'Aqua-Junior sont du 25 juin au 30 août!

BONNE SAISON...

**Buanderie Nouveau Buanderie Nouveau**

**Heures d'ouverture :**

Samedi et Dimanche	9h00 à 18h00
Lundi et Mardi	10h00 à 18h30
Mercredi	10h00 à 17h00
Jeudi	9h00 à 17h00
Vendredi	10h00 à 18h00

**Affaires Municipales**

- Adoption d'une résolution pour l'acceptation du rapport financier du GAD et celui de l' OTJ.
- Adoption d'une résolution pour engager Dave Noël et Stéphane Leclerc pour l'entretien général de nos 14 ponts.
- Adoption d'une résolution que notre inspecteur produise les plans et devis pour les travaux à effectuer au pont 2191 du rang 7 (rivière Lafleur) selon les exigences du Ministère du Transport...
- Adoption d'une résolution que la municipalité accepte le contrat 2007-2008 pour l'entretien de chemin Rte st-Luc/Ste-Germaine...
- Adoption d'une résolution pour la demande de pierre concassée AB10. La quantité requise sera lavée et livrée à l'endroit dont les frais seront les moins dispendieux.
- Adoption d'une résolution pour aller en soumission pour le fauchage des bords du terrain des bassins, ainsi que pour les fossés... (Voir entente avec François Lemieux)
- Adoption d'une résolution pour engager un homme à temps plein, à l'année et que l'offre d'emploi soit publié dans le journal régional le moins dispendieux.

# Offre d'emploi

## Employé municipal

Poste à temps plein,  
saisonnier ou permanent

La municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste d'employé municipal.

### Responsabilité

Sous la supervision d'une personne désignée par le Conseil municipal, l'employé municipal voit principalement à :

- Superviser et réaliser les travaux d'enlèvement de la neige
- Superviser les travaux de voirie (entretien et réparation des routes, trottoirs, etc.)
- Voir à l'entretien des bâtiments de la municipalité

### Exigences:

- Fournir un résumé des expériences de travail
- Posséder les qualités personnelles suivantes: autonomie, leadership, travail d'équipe et détenir un permis de conduire de classe 3.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er août 2007 à:

**Lorette S. Jolin**  
230A, rue Principale  
Saint-Luc de Bellechasse  
G0R 1L0  
(418) 636-2176



Municipalité de Saint-Luc de Bellechasse  
230-A, rue Principale,  
Saint-Luc de Bellechasse  
(Québec) G0R 1L0  
Téléphone et télécopieur:  
(418) 636-2176  
Courriel: [munstluc@sogetel.net](mailto:munstluc@sogetel.net)



# SAEMO

Vous êtes à la recherche d'emploi?  
Nous pouvons vous aider.

Le SAEMO (Service d'accroissement en employabilité de la main-d'œuvre) est un organisme à but non-lucratif dont la mission première est d'aider les chercheurs d'emploi de la région des Etchemins.

- Nous offrons un atelier de 12 heures sur les **Stratégies de recherche d'emploi** (c.v., informations sur le marché du travail, préparation à l'entrevue, etc.). Cet atelier est offert en tout temps, selon les besoins.
- Nous offrons aussi une formation de 60 heures où vous pourrez apprendre à utiliser **l'informatique dans vos recherches d'emploi** (Word, internet, courriel, etc.) et améliorer votre façon d'effectuer vos recherches et entrevues d'embauche.

Prochaines sessions de formation : 20 août 2007  
17 sept. 2007

Tous nos services sont offerts gratuitement.

Contactez Aline ou Stéphanie, du lundi au jeudi :  
201 rue Claude Bilodeau, Lac-Etchemin G0R 1S0 Tél. : (418) 625-3424